

Avis d'appel public à la concurrence - Modificatif

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Pouvoirs adjudicateurs

NOM ET ADRESSES :

OPHEA - Office Public de l'Habitat de l'Eurométropole de Strasbourg
24, Route de l'Hôpital
CS 70128
67028 STRASBOURG

Adresse internet : <http://www.ophea.fr/>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.achatpublic.com/>

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.achatpublic.com/>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://www.achatpublic.com/>

COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:
<http://www.achatpublic.com>

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Autre : Logement et équipements collectifs.

ETENDUE DU MARCHÉ:

Objet : Mission de contrôleur technique relative aux opérations de construction, réhabilitation et résidentialisation sur le patrimoine d'Ophéa

Numéro de référence: AO24/03

Code CPV principal : 71631300-3 Services de contrôle technique de bâtiments

Type de marché : Service

Description succincte:

La présente consultation a pour objet la mise en place d'un accord-cadre relatif à la mission de contrôleur technique dans le cadre des opérations de construction, réhabilitation et résidentialisation sur le patrimoine d'Ophéa.

L'accord-cadre se décompose de la manière suivante :

- Une partie à bons de commande relative aux opérations relevant du budget de fonctionnement,
- Une partie à marchés subséquents avec remise en concurrence des attributaires de l'accord-cadre relative aux opérations relevant du budget d'investissement.

Lieu d'exécution : Code NUTS: FRF11 Bas-Rhin

Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

Variantes : Des variantes seront prises en considération: non

Information sur les options : Options: non

Durée de l'accord-cadre :

Durée en mois: 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de la période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 2 ans.

DESCRIPTION :

Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum qui donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents et à l'émission de bons de commande. Le montant maximum est de 1 040 000 € HT par an soit 2 080 000 € HT sur la durée total de l'accord-cadre.

Il sera attribué à quatre opérateurs économiques. Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires de l'accord-cadre. Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin.

Les conditions de passation des marchés subséquents et d'émission des bons de commande sont définies dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Critères d'attribution de l'accord-cadre :

Critères énoncés ci-dessous :

- Prix des prestations - Pondération : 40.0 %
- Valeur technique - Pondération : 60.0 %

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par des prix global forfaitaire et des prix unitaires. Les prix sont révisés annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Aucune clause de garantie financière prévue.

Conditions de participation :

Situation juridique, Capacité économique et financière, Capacité technique :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

Date limite de réception des offres :

03-09-2024 (12:00)

Délai de validité des offres :

6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Elle est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours
Tribunal administratif de Strasbourg,
31, Avenue de la Paix
67000 Strasbourg

Date d'envoi de l'avis initial : 26 Juin 2024

Date d'envoi de l'avis modificatif : 31 juillet 2024

Date d'envoi au Journal Officiel de l'Union Européenne : 24 Juin 2024

Le Directeur Général d'Ophéa
Julien MATTEI